Photo

DOSSIER DE CANDIDATURE

Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM)

À retourner dûment complété le lundi 15 avril 2024 au plus tard,
au conservatoire Nina Simone

1, allée du Musée • 60100 CREIL
03 44 29 51 48
cmmd.cham@mairie-creil.fr

Renseignements concernant l'élève

Nom de l'enfant : . . . . . .

Prénom de l'enfant : . . . . . .

○ Fille ○ Garçon

Date de naissance : . . . . . Lieu de naissance (ville/pays) : . . . . . .

Classe et nom de l'établissement scolaire fréquenté en 2022–2023 : . . . . . .

. . . . . .

Régime de l'élève : ○ externe ○ demi-pensionnaire

Renseignements concernant la famille

Nom et prénom du responsable légal 1 :

Situation familiale : ○ Marié.e ○ Veuf.ve ○ Personne seule ○ Divorcé.e ○ Union libre ○ Pacsé.e

Adresse : . . . . . .

Code postal :. . . . . Commune : . . . . . .

Tél. domicile : . . . . . Tél. portable : . . . . . .

Mail :. . . . . .

Profession : . . . . . Tél. travail . . . . . .

Adresse de l'élève si différente du responsable légal 1 : . . . . . .

. . . . . .

Nom et prénom du responsable légal 2 :

Situation familiale : ○ Marié.e ○ Veuf.ve ○ Personne seule ○ Divorcé.e ○ Union libre ○ Pacsé.e

Adresse : . . . . . .

Code postal :. . . . . Commune : . . . . . .

Tél. domicile : . . . . . Tél. portable : . . . . . .

Mail :. . . . . .

Profession : . . . . . Tél. travail . . . . . .

Exprimez en quelques lignes la motivation de l'élève pour intégrer cette CHAM (votre enfant sera convoqué en mai 2024 pour un entretien et une audition) :

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

INFORMATIONS EN CAS D'ADMISSION

Le Conservatoire Nina Simone est un établissement d'enseignement artistique spécialisé, classé CRC par l'État. Le dispositif CHAM est le fruit d'un partenariat entre le Conservatoire et l'Éducation Nationale.

Dans le cadre de ce dispositif, le collégien inscrit en CHAM est automatiquement inscrit au Conservatoire pendant toute la durée de son cursus, de la 6e à la 3e. Toutefois, malgré le caractère automatique de cette inscription, un dossier administratif devra être rempli pour chaque année scolaire, début septembre, pour validation auprès du secrétariat du Conservatoire.

Cette inscription au Conservatoire est gratuite pour cette activité et n'entraîne aucun frais supplémentaire. Par ailleurs, un tarif préférentiel pour la formation musicale peut être proposé aux élèves en CHAM (renseignements et conditions auprès du secrétariat).

Conservatoire Nina Simone
1, allée du Musée • 60100 Creil (à proximité de la Mairie)
03 44 29 51 48 conservatoire@mairie-creil.fr cmmd.cham@mairie-creil.fr

Assurance

Le responsable légal certifie avoir souscrit une assurance au titre de la responsabilité civile et individuelle pour le collégien inscrit.

ORGANISATION DES COURS

Déplacements entre le collège Jules Michelet et le lieu de répétition (jeudi et vendredi après-midi à partir de 13 h)

Les élèves demi-pensionnaires sont pris en charge au collège par des agents municipaux et par un surveillant, qui les accompagnent sur leur lieu de répétition.
Les trajets des élèves externes pour se rendre sur leur lieu de répétition se font sous la responsabilité de leurs responsables légaux.

Responsabilité

Extrait du Chapitre VI du règlement intérieur du Conservatoire, article 4 :

« Le Directeur, le professeur ou le secrétariat, ne saurait être tenu responsable en cas d'accident ou d'incident de toute nature survenu aux élèves en dehors des heures normales de cours pour lesquels ils sont inscrits, ou durant le cours si celui-ci était supprimé. Les membres de l'équipe ne sont pas tenus de réaliser la surveillance des enfants lorsque ces derniers attendent leurs parents, ou sont déposés par les parents bien avant l'horaire de début des cours. Les familles doivent organiser les trajets et les attentes de leurs enfants, ce qui n'engage aucunement la responsabilité de la Direction du Conservatoire. »

Le groupe CHAM est sous la responsabilité du collège pendant le temps scolaire, prévu dans l'emploi du temps de chaque collégien, selon la répartition affectée par la Direction du collège en début de chaque année scolaire ; par contre, ce même groupe CHAM est sous la responsabilité de la Direction Culturelle de la Ville de Creil pour toutes les activités menées en dehors de ce planning hebdomadaire (répétitions supplémentaires, concerts, stages...).

Participation aux manifestations

Dès qu'il en aura l'aptitude, le collégien sera amené à participer à des manifestations publiques culturelles, programmées la plupart du temps en dehors des horaires de cours.

Ces activités et prestations, clefs de voûte de la vie musicale au Conservatoire, sont conçues dans un but essentiellement pédagogique. S'inscrivant dans leur cursus scolaire, la participation des élèves y est obligatoire. Les élèves en CHAM s'engagent à être assidus et présents à toutes les répétitions et manifestations programmées dans l'année scolaire.

Retards et absences

Les cours commencent et se terminent aux horaires prévus en début d'année scolaire, et régulièrement mis à jour par la coordinatrice, qui les transmets également au Principal du collège. Tous les retards seront signalés à l'administration du collège. Si les retards se multiplient, il appartiendra au Directeur du CMMD et au Principal du collège Jules Michelet de suspendre le collégien du dispositif CHAM.

L'élève qui ne peut se rendre à un cours devra être, au préalable, excusé par ses parents ou tuteurs.

L'absence doit être signalée par téléphone ou par courriel à la coordinatrice, et devra obligatoirement être justifiée par écrit.

Dans le cas d'absences répétées sans motif valable, la participation de l'élève aux activités spécifiques de la CHAM pourra être immédiatement suspendue. Le renvoi temporaire ou définitif de l'élève du dispositif CHAM sera prononcé par le Principal du collège, après avis du Directeur du Conservatoire.

- Les enregistrements sonores, photos, films ou vidéos du chœur auxquels participe mon enfant pourront être utilisés par la Ville de CREIL et les responsables du dispositif CHAM ;
- Je ne serai jamais intéressé.e à la vente de produits réalisés par le chœur C4, composé des élèves en CHAM (CD, DVD, objets divers) ou à la vente de la billetterie à l'entrée des concerts ;
- Au moins un des responsables légaux est tenu d'assister à la réunion de rentrée CHAM organisée en septembre ;
- Avant la fin du mois de septembre, une tenue de concert « C4 » sera remise à mon enfant qui devra veiller au bon entretien de celle-ci.
- Mon enfant, lors des représentations, ne sera pris en charge que pendant les horaires prévus pour la manifestation, déplacement en car inclus s'il y a ;
- J'autorise mon enfant à emprunter les moyens de transports prévus dans le cadre des prestations organisées pour le chœur C4, et j'autorise le responsable du groupe à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale ;
- Je remplirai une « Fiche sanitaire et Autorisation parentale » détaillée en cas d'admission, qui devra être obligatoirement signée par les deux responsables légaux. Les autorisations de diffusion des productions télévisuelles devront également être signées par les deux responsables légaux ;
- Le règlement des études concernant les élèves CHAM est à ma disposition sur simple demande auprès du secrétariat du Conservatoire.

Je certifie avoir pris connaissance des indications ci-dessus.
Date et signature des deux responsables légaux obligatoire.

Dates :	
Signature du responsable légal 1:	Signature du responsable légal 2 :

CONSERVATOIRE NINA SIMONE
1, allée du Musée • Creil

COLLÈGE JULES MICHELET
70, rue Jules Michelet • Creil

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le conservatoire Nina Simone – 1, Allée du Musée 60100 CREIL– pour le traitement administratif des candidatures et inscriptions des élèves en CHAM et le suivi de leur scolarité au conservatoire Nina Simone. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Administration du conservatoire Nina Simone et du collège Jules Michelet.

Les données sont conservées pendant 10 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service dédié de la Ville de Creil : rgpd@mairie-creil.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.